



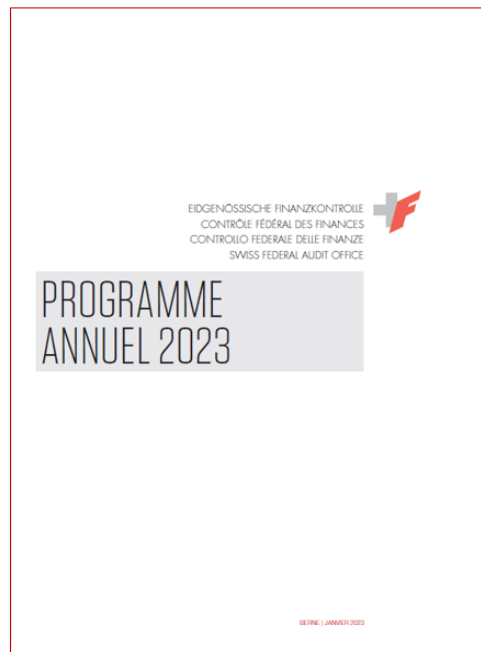
Communiqué

Un programme annuel d'audit marqué par les changements démographiques, numériques et climatiques

Berne, 25.1.2023 – La Délégation des finances du Parlement et le Conseil fédéral ont pris connaissance du Programme annuel 2023 du Contrôle fédéral des finances (CDF). Ce programme a été élaboré en toute indépendance par l'autorité de surveillance financière de la Confédération. Plusieurs audits d'envergure liés aux changements démographiques seront réalisés, en marge des audits classiques du CDF.

La Direction du CDF a retenu plus de 150 mandats d'audit pour l'année 2023. Ces mandats seront menés par près d'une centaine de collaborateurs et de collaboratrices. La diversité des types de révision est grande : des audits de surveillance financière aux évaluations, en passant par des examens d'achats de biens et services ou des audits de projet. En outre, plus de 80 examens sont prévus pour publication. Pour rappel, le CDF a amorcé une publication active de ses rapports depuis 2014. A ce jour, plus de 450 rapports d'audit ont été rendus publics.

Amorcée dès l'été 2022, l'élaboration de ce Programme annuel d'audit découle d'une analyse des risques financiers et opérationnels de l'administration fédérale. Cette dernière fonctionne davantage en réseau en lieu et place des structures classiques en silo. Dans ce contexte, le travail d'analyse du CDF engendre des thèmes d'examen d'une complexité grandissante. De sorte que l'autorité de surveillance financière de la Confédération doit prendre en considération de plus en plus d'acteurs et d'entités lors de ses audits.



Chaque année, les audits financiers sont une prestation essentielle du mandat légal du CDF. Ces examens permettent de garantir la transparence des comptes de la Confédération et des comptes d'autres organisations qui jouent un rôle prépondérant dans des domaines, comme celui des Ecoles polytechniques fédérales et des institutions de recherche. C'est aussi le cas pour les comptes du Fonds national de la recherche scientifique, ou ceux de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Des changements climatiques et démographiques à l'informatique fédérale

De son côté, le domaine des évaluations aura plusieurs missions d'envergure, notamment liées aux changements démographiques et climatiques. Il examinera, entre autres, l'utilisation de médicaments dans les maisons de retraite, les mesures contre le chômage déguisé des femmes, la promotion de la participation active de la main-d'œuvre âgée au marché du travail et enfin, les effets du changement climatique sur la gestion des forêts de l'arc jurassien.

Enfin, le CDF prolonge dans plusieurs offices ses examens en lien avec la transformation numérique et les grands projets informatiques clé de l'administration fédérale (dit Projets TNI). Sont notamment concernés le domaine de la justice, de l'armée, des centres fédéraux de calcul et des applications du registre du commerce. Le programme complet d'audit est sur le site Internet du CDF.

En décembre 2022, l'Assemblée fédérale a confirmé sa confiance dans le travail du CDF. En 2023, le CDF disposera d'un budget de 34 millions de francs.

Renseignements

Contrôle fédéral des finances, tél. 058 463 11 11 ou kommunikation@efk.admin.ch

Le Programme annuel 2023 du CDF se trouve sur son site Internet : www.cdf.admin.ch.